



**SIDEL**

## **Ordre de service n° 3 : Interruption des travaux**

**MAITRE D'OUVRAGE :** SIDEL DE LECTOURE

**MAITRE D'ŒUVRE :** SARL XMGE BUREAU D'ETUDES

**DESIGNATION DU MARCHÉ :** Travaux de génie civil, terrassement et aménagements sur les points d'apport volontaire pour l'implantation de colonnes semi-enterrées et enterrées sur le territoire du SIDEL (marché n°2023-002)

**DATE DE NOTIFICATION :** 26/09/2023

**TITULAIRE DU MARCHÉ :** Groupement CARRERE / STPAG  
**CARRERE SAS** (mandataire)

### **Objet du présent ordre de service**

Démarrage des travaux le 27 novembre 2023  
Montant de travaux : 1 444 028 € HT

Le groupement **CARRERE SAS / STPAG**, est invité, dans le cadre du marché de travaux de génie civil, terrassement et aménagements sur les points d'apport volontaire pour l'implantation de colonnes semi-enterrées et enterrées sur le territoire du SIDEL, notifié le 26 septembre 2023, à **interrompre les travaux** à compter du 28 mai 2025, pour une durée indéterminée et ceci pour motif d'absence de validation des points d'apport sur les communes de Fleurance et Lectoure.  
Un ordre de service de reprise des travaux sera notifié ultérieurement.

Le présent ordre de service sera notifié au groupement **CARRERE SAS / STPAG**.

A Lectoure, le 28 mai 2025

Le Président Patrice SUAREZ,



**SIDEL**

### **NOTIFICATION A L'ENTREPRISE**

### **ACCUSE DE RECEPTION**

**Objet du marché : Travaux de génie civil, terrassement et aménagements sur les points d'apport volontaire pour l'implantation de colonnes semi-enterrées et enterrées sur le territoire du SIDEL**

Je soussigné, ..... agissant au nom et pour le compte du groupement CARRERE SAS / STPAG, certifie avoir reçu **l'ordre de service n°3 d'interruption**, du 28 mai 2025 concernant le dit marché.

A ....., le .....2025.

Signature